Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Violaine DUMUR ou Mathilde BOULGARIAN
- 02.44.02.21.09 ou 02.44.02.21.04
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 14 avril 2022

Objet : Convocation et Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 28 avril 2022 à 15h00
Salle 201 de la Maison de l'Université

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Préambule**

1.1 Présentation du procès-verbal du 15 mars 2022 **(vote)**

2. **Délibérations, informations et débat d'orientation général**

2.1 Ressources humaines

2.1.1 Postes obtenus pour le département STAPS dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion 2022 **(vote)**

2.2 Formation et vie universitaire

2.2.1 Attribution d'aides à la mobilité internationale pour des étudiants de l'ENSIM **(vote)**

2.3 Recherche

2.3.1 Suppression du laboratoire MMS (Mer, Molécules, Santé) **(vote)**
2.3.2 Création du laboratoire BiOSSE et adoption de ses statuts **(vote)**
2.3.3 Présentation de la chaire « Neutralité carbone 2040 » **(vote)**

2.4 Thématiques transverses

2.4.1 Conventions, subventions, tarifs et cotisations **(vote)**
2.4.2 Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président **(information)**

2.3.2.1 *Conventions*

2.3.2.2 *Subventions*

2.3.2.3 *Cotisations*

3 Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) au plus tard le ***25 avril 2022.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pascal LEROUX